

POUR

UNE POLITIQUE


AGRICOLE

DE LA TERRE

À LA TABLE



POURQUOI UNE POLITIQUE AGRICOLE ?



En fait parce que le Québec n'en a pas! Une multitude de lois ont forgé notre agriculture, mais aucune première politique ne vient orienter l'ensemble. Il en a résulté une gouvernance à vue de nez, sans gouvernail, avec une direction qui change au gré des crises agricoles.



ÇA SERT À QUOI?

Une première politique agricole est la boussole qui indique la direction. Pour jouer son rôle, elle doit répondre à la question suivante : **l'agriculture, au Québec, sert à quoi? à qui?** Cette question en apparence simple ne l'est pas, car l'agriculture n'est pas un secteur économique comme les autres. On demande aux agriculteurs des choses qui ne sont pas exigées ailleurs : produire des denrées de qualité à moindre coût, protéger l'environnement, habiter le territoire dans une cohabitation harmonieuse, etc. Autant d'éléments qui font ressortir la vocation sociale de l'agriculture et qui militent en faveur d'un traitement différent de celui des autres secteurs de l'économie.

PAR QUI ?

L'agriculture nous concerne tous et nous l'avons démontré dans le cadre de l'une des plus importantes commissions de toute l'histoire du Québec. Mise sur pied en 2006, la **Commission sur l'Avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Québec (CAAAQ)** a tenu des consultations publiques dans 27 municipalités, reçu 720 mémoires provenant d'agriculteurs, de citoyens, de groupes environnementaux, de banquiers et d'élus municipaux. Le rapport final de cet exercice démocratique, aussi appelé rapport Pronovost, a été largement encensé par l'ensemble de la population. Il importe donc de s'y ancrer afin de définir la politique agricole du Québec.





L'AGRICULTURE DE DEMAIN SELON LE RAPPORT PRONOVOST

Dans le contexte québécois, compte tenu de notre histoire, de notre culture, du climat, de l'état actuel de développement du secteur agricole et agroalimentaire et de nos avantages concurrentiels, la Commission estime que l'agriculture de l'avenir doit :

- être multifonctionnelle, c'est-à-dire aller au-delà de son rôle nourricier;
- avoir pour mission première de contribuer à nourrir les Québécois;
- être plurielle par la diversité de ses entreprises et de ses productions;
- reposer sur une culture entrepreneuriale;
- être hautement professionnelle dans ses pratiques;
- épouser le développement durable;
- tirer profit de son plein potentiel.



L'UNION PAYSANNE PROPOSE QUE LA POLITIQUE AGRICOLE DU QUÉBEC AIT 3 FONCTIONS

1- **Fonction vivrière - *Nourrir la population du Québec en quantité et en qualité.***

C'est l'objectif premier de notre agriculture: **servir notre population**. Il n'est pas question ici d'autarcie ou de protectionnisme. L'exportation, oui, mais elle ne doit plus être subventionnée. La politique agricole du Québec doit tendre vers une véritable souveraineté alimentaire en favorisant l'approvisionnement local et la transformation locale. L'ensemble des lois et des règlements en agriculture devront être cohérents avec ce premier fondement.

2- **Fonction agro-environnementale - *Protéger les ressources nécessaires à la production agricole (sols, eau, air, biodiversité, travailleurs...)***

Un développement durable de notre agriculture sous-entend la protection des ressources qui lui sont nécessaires, des ressources qui sont aussi partagées avec l'ensemble de la population. Le soutien de l'État doit donc viser la protection des sols, de l'eau, de la biodiversité, mais aussi des travailleurs de l'agriculture, etc. Les agriculteurs peuvent jouer un rôle de sentinelle de l'environnement et il faudra d'ailleurs valoriser leurs interventions en ce sens.

3- **Fonction socio-territoriale - *Habiter le territoire, c'est-à-dire préserver la population en milieu rural et lui fournir des services***

L'agriculture génère de l'emploi en milieu rural. Ses besoins en fournitures diversifiées et en services ont un impact important sur l'économie des régions. En ce sens, une politique agricole doit favoriser l'occupation décentralisée du territoire, la multifonctionnalité et la différenciation de l'agriculture. De la même façon, la transformation régionale doit avoir une place de choix.



L'UNION PAYSANNE PROPOSE 4 AXES DE LA TERRE À LA TABLE

1. TERRITOIRE

- Modifier la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), afin de permettre le morcellement des lots dans un objectif de diversification et non d'homogénéisation du territoire.
- Permettre aux municipalités de surtaxer les terres agricoles lorsque, à la fois, le propriétaire n'y réside pas et les terres ne sont pas mises en culture dans un délai de 3 ans.
- Moduler l'application de la LPTAA selon les réalités régionales afin de répondre aux besoins du milieu.

2. AGRICULTEURS

- Rétablir le pluralisme d'association en agriculture
- Ne pas assujettir aux pouvoirs d'un office de mise en marché la vente de produits agricoles directement à la ferme et en circuits courts.
- Mettre en place un Contrat Vert qui rémunère des objectifs de protection des ressources et d'occupation du territoire, sans interférer avec les marchés. Ce programme viserait à remplacer graduellement l'Assurance stabilisation des revenus agricoles.

3. TRANSFORMATION

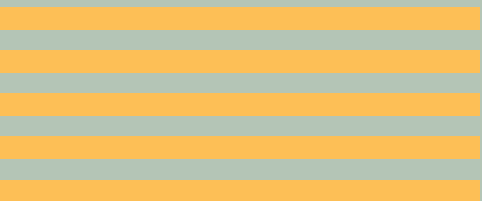
- Revoir la loi sur la mise en marché des produits agricoles afin d'enlever les irritants qui désavantagent les producteurs-transformateurs.
- Permettre la vente à la ferme et en circuits courts des petits animaux abattus à la ferme.
- Adapter les normes de transformation selon le type de mise en marché et le degré de risque.

4. POPULATION

- Instaurer un crédit d'impôt aux consommateurs pour les achats faits directement à la ferme, bonifiable en cas de production biologique.
- Revoir les normes sanitaires en vigueur suite à une réelle évaluation des risques en envisageant la possibilité de rendre accessibles des produits tels que le lait cru.
- Mettre en place l'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM ou ayant été irradiés.



MÉCANISMES D'ÉVALUATION



Toute politique digne de ce nom doit de se doter d'un mécanisme d'évaluation régulière. L'Union paysanne propose donc la mise en place d'objectifs mesurables et quantifiables afin de réviser périodiquement l'atteinte des objectifs de la politique. Il est primordial que les erreurs puissent être corrigées rapidement.

1- Fonction vivrière - *Nourrir la population du Québec en quantité et en qualité.*

- Objectifs mesurables :**
- Degré d'autosuffisance alimentaire du Québec
 - Part de la production biologique
 - Quantités d'antibiotiques utilisés en production animale
 - Occurrence des intoxications alimentaires
 - Décroissance des cultures OGM

2- Fonction agro-environnementale - *Protéger les ressources nécessaires à la production agricole (sols, eau, air, biodiversité, travailleurs...)*

- Objectifs mesurables :**
- Quantités de pesticides utilisés
 - Bien-être animal (espace par animal, durée moyenne du transport)
 - Degré d'érosion des sols
 - Pourcentage de matière organique des sols
 - Biodiversité
 - Densité animale à l'hectare

3- Fonction socio-territoriale - *Habiter le territoire, c'est-à-dire préserver la population en milieu rural et lui fournir des services.*

- Objectifs mesurables :**
- Nombre de fermes
 - Nombre de personnes actives en agriculture
 - Nombre de personnes habitant en milieu rural
 - Degré de concentration et d'intégration des différents secteurs



Dans les campagnes du Québec, la paysannerie s'organise depuis maintenant 12 ans sous la bannière de l'Union paysanne. Agriculteurs et artisans d'une agriculture diversifiée et axée sur la communauté s'y sont reconnus. L'Union paysanne c'est... une organisation ouverte à tous ceux qui sont soucieux de la Terre comme de la Table et qui veulent retrouver leur autonomie.

En tant que syndicat agricole et citoyen, l'Union paysanne intercède auprès du gouvernement, des médias et de l'opinion publique pour défendre les intérêts des producteurs agricoles et des habitants du territoire rural. Ses membres sont majoritairement des agriculteurs, mais elle donne également une place aux citoyens qui désirent s'impliquer en faveur d'une agriculture et d'une alimentation à échelle humaine. L'Union paysanne c'est... l'Alliance de la Terre et de la Table.

Si nous voulons redynamiser nos villages et pouvoir offrir au monde autre chose qu'une nourriture standardisée, il faut multiplier partout au Québec les fermes, les fromageries, les salles d'abattage et de transformation. Il faut repenser notre Québec agricole à partir de ses artisans et non des industriels. Nous habitons un territoire nordique et notre agriculture réussira à atteindre son plein potentiel non pas en se standardisant, mais en se diversifiant à l'image de ceux qui ont fait le Québec.

L'UNION PAYSANNE: UNE AUTRE VISION DE L'AGRICULTURE



L'EFFET UNION PAYSANNE



Après dix ans, l'Union paysanne a acquis dans l'opinion publique un statut informel de critique agricole, sans basculer dans le discours environnementaliste. En effet, l'Union paysanne a toujours prôné des solutions qui concilient à la fois les préoccupations des citoyens soucieux de leur alimentation et de leur environnement et celles des fermiers qui veulent vivre décemment et avec dignité de leur métier. Ainsi, alors que pendant des décennies, le débat agricole s'est déroulé en huis clos avec un discours unique, les médias, les citoyens et les élus ont maintenant accès à une opinion différente.

C'est l'effet Union paysanne, et le rapport Pronovost en est le plus éloquent résultat.

Pour en savoir plus sur l'Union paysanne :
www.unionpaysanne.com

Suivez-nous également sur





POUR
UNE POLITIQUE
AGRICOLE
DE LA TERRE
À LA TABLE

